

Le Palais de justice, Saint-Omer

Date :

1701

Installé dans l'enclos cathédral, le palais de justice occupe l'ancien palais épiscopal fondé par les premiers évêques français après la prise de la ville en 1677. Cet hôtel particulier, entre cour et jardin, est l'un des premiers modèles du classicisme qui se diffuse ensuite dans la ville.



Façade principale du palais de justice © DR



De gauche à droite le logement du personnel, les écuries séparées par le mur et le portail © Carl Peteroff



Ancienne chapelle de l'évêque devenue salle d'assises © Carl Peteroff

Le palais épiscopal, une architecture à la française

Lorsque Saint-Omer devient évêché peu après la destruction de Thérouanne en 1553, les premiers évêques s'installent dans la maison de l'ancien prévôt

qui dirige le chapitre des chanoines. Elle est vétuste lorsque Louis XIV conquiert la ville en 1677. Monseigneur de la Baume de Suze, nouvel évêque, débute alors la construction d'un palais épiscopal qui sera achevé par son successeur Monseigneur de Valbelle en 1702. L'ensemble est une parfaite illustration du classicisme à la française, adoptant le plan de l'hôtel particulier entre cour et jardin. Le logis se compose de quatre ailes contiguës centrées sur une petite cour et relié à la chapelle d'axe de la cathédrale par un accès direct.

La régularité et la symétrie règnent sur la façade, composée de deux niveaux : un soubassement de grès, et un étage noble. Un avant-corps est dessiné par les travées centrales. Les pilastres, les clefs des fenêtres appartiennent au vocabulaire classique. Face au corps de logis, les communs (écuries...) sont séparés par un mur orné d'un cadran solaire. L'emploi de la brique est la seule concession à la tradition architecturale locale.

La façade, aussi sobre soit-elle, est monumentale : il s'agit bien d'un palais, qui doit exprimer la puissance de l'Église. C'est aussi un édifice à la gloire du roi, comme en atteste le fronton. Le roi soleil, qui guide et réchauffe son peuple, surplombe le globe terrestre et des cornes d'abondance.

Le tribunal

Confisqué à la Révolution, le palais épiscopal devient palais de justice en 1795. Le bâtiment est alors modifié. La petite cour est supprimée ainsi que le lien avec la cathédrale. Le jardin de l'évêque est inséré au domaine municipal.

En 1811, le site accueille le tribunal d'assises du Pas-de-Calais. Des travaux sont effectués pour adapter le palais à sa nouvelle fonction. Le décor intérieur est presque entièrement repris dans un style néoclassique selon le goût en vogue. Au premier étage, l'ancienne salle à manger côté jardin a conservé, elle, ses boiseries représentant les arts libéraux. La justice étant rendue à l'étage, les anciennes salles ainsi que la chapelle épiscopale ont été

transformées en salles d'assises, séparées par une salle des pas perdue largement éclairée par une verrière. L'aménagement est d'une sobriété majestueuse, pensée pour renforcer la symbolique des lieux. Le dallage de marbre noir et blanc évoque l'ombre et le soleil, la faute et la justice. Le visiteur accède à l'étage depuis le hall d'entrée relativement sombre par un escalier qui le conduit symboliquement vers la lumière.